

Numérique et pilotage pédagogique en EPLE : quelles stratégies ?

Vous êtes personnel de direction en collège, lycée ou lycée professionnel, votre pilotage pédagogique s'appuie sur le développement des usages du numérique. Nous vous sollicitons pour partager votre expérience dans la cadre du projet du Film annuel de l'ESENER :

<http://www.esen.education.fr/fr/ressources-par-type/outils-pour-agir/le-film-annuel-des-personnels-de-direction/>

FILMANNUEL ESENER 10 OCTOBRE 2017 09H59

Dossier de réflexion collaborative

École supérieure de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche (ESENER)

<http://www.esen.education.fr/>



Le numérique : une nouvelle forme de discrimination ?

Principale adjointe dans un collège réseau d'éducation prioritaire renforcée (REP+) du Rhône, il me semble que le développement des Téléservices va créer une nouvelle forme de discrimination, la discrimination numérique. Nous accueillons majoritairement des élèves issus de familles parlant peu, voire pas du tout le français, la connexion à Pronote représente déjà pour eux une difficulté liée aux lettres majuscule et minuscule.

En juin dernier les professeurs principaux des classes de troisième ont dû assurer une permanence pour aider les élèves à valider leur inscription en lycée. La première étape a été de les aider à créer une adresse mail.

Actuellement le dépôt des dossiers de bourse permet à l'assistante sociale du collège de créer un premier lien « obligatoire » avec les familles les plus éloignées de l'école ou les plus en difficulté. Les personnels du collège (secrétaire de direction, assistante sociale, infirmier, conseiller principal de l'éducation (CPE), personnels de direction de l'établissement, etc...) aident les familles à compléter leur dossier, à comprendre quels documents il faut joindre. La demande de bourse par Téléservices va empêcher cette première rencontre. La difficulté que représente cette demande de bourse par Internet va sûrement décourager un

certain nombre de familles pour lesquelles il faudra recommencer les procédures de demande ou aider en attendant d'autres solutions.

Même si nous travaillons avec les associations de quartiers pour assurer divers lieux de permanence, nous rencontrons des difficultés liées aux différents lieux de recrutement des élèves du collège (villes différentes, circonscriptions différentes, etc...), liées aux moyens, ressources dont nous allons avoir besoin.

Mise en place d'un ENT (Educ'Horus)

Je suis principal adjoint d'un collège de 720 élèves avec une équipe d'enseignants très habituée à Pronote depuis de nombreuses années.

Nous avons fait le choix de passer à un environnement numérique de travail (ENT) géré par le département des Yvelines (gratuit) à la rentrée de septembre 2017. Il a fallu accompagner ce changement important pour les équipes, les élèves et leurs familles.

Il a fallu se répartir les différents rôles (administrateur, direction,...), se former au nouveau logiciel, et organiser la formation des équipes et des élèves.

Le plus important est la répartition des rôles de chacun afin d'anticiper sur les éventuelles difficultés techniques le plus souvent. Le mieux est tout de même d'avoir au sein de l'équipe de direction un personnel maîtrisant parfaitement l'outil avant sa mise en place, une personne ressource sur place afin de répondre à toute difficulté : édition et gestion des codes d'accès, paramétrage de l'outil (évaluation, référentiel de compétences, courriers, livret scolaire unique (LSU,...), gestion de la vie scolaire (absences, punitions, retards,...).

Une fois l'outil paramétré et mis en place, il faut organiser la formation des enseignants (stage établissement en lien avec le conseil départemental et la société qui gère l'ENT), les rassurer et les accompagner pour qu'ils puissent utiliser l'ENT au quotidien mais aussi dans sa forme communicative

(gestion des mails avec la communauté éducative) et pédagogique (groupes de travail, classe inversée, ...).

L'important est d'informer et de communiquer sur l'outil, de fournir des fiches "mémo", des tutos afin de faciliter le changement. C'est un outil différent, des habitudes de travail différentes.

Il s'agira aussi de proposer aux parents qui le demandent une formation pour une prise en main rapide de l'outil : dès la première réunion de rentrée, avec une présentation par les professeurs principaux avec un vidéo projecteur interactif (VPI) et une distribution de fiche "mémo" afin de les rassurer : par exemple, « comment changer son mot de passe » (trop souvent très difficile à mémoriser), comment communiquer avec les professeurs, comment retrouver le cahier de texte (séquences et travail à faire), comment suivre mon enfant (absences, retards, notes,...).

Ne pas oublier la communication en direction des élèves et leur formation afin de pouvoir répondre à la question : à quoi sert l'ENT ?

L'ENT sert à retrouver son emploi du temps (et ses changements), ses notes, absences, cahier de texte, agenda de l'établissement, groupes de travail,...

On peut envisager la construction d'un parcours numérique dès la 6^e avec la prise en main de l'ENT dès la rentrée géré par les professeurs de technologie ou par les professeurs principaux afin de pouvoir accompagner les élèves : une rentrée axée sur le numérique via l'ENT

L'ENT est utilisé principalement comme un outil de communication, il offre cependant de nombreuses possibilités pour développer des pratiques pédagogiques innovantes.

Le travail qui nous reste à faire est d'impliquer les professeurs dans la construction d'un référentiel de compétences (le référentiel existant est trop généraliste) pour la fin du cycle 3 (6^e) afin de leur proposer un outil construit et partagé qu'ils pourront utiliser dans la mise en place d'une évaluation par compétences sur les classes de 6^e. Ce qui permettra d'engager une réflexion pédagogique sur l'évaluation par compétences en entrant par un outil technique.

Le reste à suivre d'ici septembre 2018...

Le numérique pour améliorer la différenciation pédagogique

Je suis principal d'un collège de 650 élèves dont la caractéristique principale, repérée dans le projet d'établissement, est une hétérogénéité très forte. Naturellement, le conseil pédagogique a pris la décision de

développer les techniques de différenciation pédagogique. Le numérique s'est rapidement imposé comme un outil aidant. Le collège a répondu à plusieurs appels afin d'équiper les élèves de 5e de tablettes mais sans succès car ce sont les collèges en éducation prioritaire qui ont été retenus. J'ai tout de même pris la décision d'initier un travail collectif en achetant 10 tablettes qui ont été confiées à des enseignants volontaires. Des rencontres hebdomadaires ont permis de dégager des usages possibles avec des élèves. Ces réunions ont débouché sur la rédaction de recommandations. En tant que personnels de direction, chef et adjoint avons insisté pour que ces travaux ne soient pas disciplinaires. Un consensus a également été trouvé pour limiter le nombre de tablettes en classe : pas plus de 10. Un groupe s'est engagé dans la classe inversée. Deux ans plus tard, ...

Consignes techniques liées à l'outil Padlet :

- donnez un titre à votre production ;
 - vous pouvez vous identifier mais ce n'est pas une obligation, précisez au minimum votre fonction et le profil de votre établissement ;
 - commencez par décrire brièvement le contexte de votre projet ;
 - soyez concis ;
 - ne commentez pas les productions qui précèdent.
- Toutes les contributions sont **modérées** : elles doivent être approuvées par le comité de lecture pour pouvoir être publiées.

Contribuez en suivant les consignes suivantes :

Décrivez un projet que vous avez impulsé, une expérimentation que vous avez pilotée, un choix stratégique que vous avez porté...

Précisez :

- les objectifs poursuivis ;
- la mise en œuvre ;
- les leviers utilisés et les freins rencontrés ;
- éventuellement, les liens avec les partenaires.

Évaluez les résultats obtenus.

Quel(s) conseil(s) donneriez-vous à un collègue engagé dans un projet similaire ?
